



SCIENCES-PO AU FEMININ DÉNONCE LES ATTAQUES DE SCIENCES-PO PARIS ET DÉFEND LE DROIT D'EXISTER DE TOUS LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

03/06/2022

Communiqué de presse

Sciences-Po Paris a choisi d'attaquer les réseaux professionnels en assignant en justice Sciences-Po au Féminin (SPAF) pour concurrence déloyale et pour utilisation de la marque "Sciences-Po". Cette assignation en justice est une attaque directe contre la liberté d'association et met à mal la lutte que mène Sciences-Po au Féminin pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

À quelques jours du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, Sciences-Po Paris a assigné en justice Sciences-Po au Féminin, association et réseau professionnel des étudiantes et diplômées de tous les Instituts d'Études Politiques de France. Fondée sur des principes de sororité et de bienveillance, cette association d'intérêt général a pour objectif la lutte contre le plafond de verre, l'autocensure, la montée en compétences, et la promotion des femmes à des postes à responsabilités. Cette attaque constitue d'une part, une menace pour la liberté d'association, d'autre part, elle fait obstacle à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Fondé sur les principes de sororité et de bienveillance, notre réseau lutte pour la promotion professionnelle des femmes des IEP à des postes à responsabilité : tous les ans, ce sont 40 ateliers de montée en compétences et networking, un programme de mentorat de 100 femmes, 6 cercles sectoriels d'adhérentes, plus de 80 partenaires, et une participation active dans 3 collectifs féministes.

Notre réseau est avant tout fédérateur : de toutes les femmes (étudiantes et diplômées) de tous les IEP (10 écoles), tous masters, secteurs d'activité, et générations confondus. Notre présence sur les territoires (9 pôles locaux en France et dans le monde) permet à toutes les femmes de bénéficier des réseaux : notre soixantaine de bénévoles sur tous les territoires témoigne du côté novateur et inédit de notre réseau.

D'intérêt général, notre association oeuvre à la promotion des droits de toutes les femmes : nous avons mis notre influence au service, notamment, de la proposition de loi pour l'égalité économique et professionnelle de Mme la Députée Marie-Pierre Rixain (des centaines d'amendements déposés en collaboration avec SPAF et 6 amendements adoptés), mais aussi d'une analyse des mesures pour l'égalité professionnelle programmes présentiels de 2022.

SPAF est accusée de "concurrence déloyale", une accusation qui apparaît comme surprenante : alors que Sciences-Po Paris est un établissement d'études supérieures, SPAF est une association à but non lucratif ayant pour raison d'être la promotion de l'égalité de genre dans le domaine professionnel. En somme, SPAF ne peut représenter une quelconque menace pour Sciences-Po Paris.

SPAF est aussi accusée d'utiliser la marque "Sciences-Po". Là encore, l'accusation semble abusive. Tout d'abord, aucune jurisprudence n'affirme clairement que cette appellation appartient exclusivement à l'établissement. Les étudiantes et diplômées que nous ressemblons sont issues d'écoles officiellement labellisées "Sciences-Po" : de Toulouse, Aix-en-Provence, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Lille, Saint-Germain-en-Laye, à Paris. Ensuite, SPAF ne se présente jamais en tant que "Sciences-Po" : l'association se présente toujours comme "Sciences-Po au féminin - le réseau professionnel des étudiantes et diplômées des IEP".



Cette attaque infondée d'une large institution contre un réseau de femmes à quelques jours du 8 mars représente une réelle menace pour tous les réseaux professionnels - en particulier les réseaux féminins. Cette assignation en justice est un symbole fort qui amène à s'interroger sur la position de Sciences-Po Paris vis-à-vis de la promotion des droits des femmes. Rappelons que les réseaux professionnels jouent un rôle essentiel dans l'insertion et l'évolution professionnelle de chacun.e grâce au partage d'expériences, de bonnes pratiques et de soutien entre ses membres. La possibilité d'échanger avec d'autres personnes ayant un parcours professionnel similaire existe depuis longtemps et c'est l'essence même de Sciences-Po au Féminin. Nous nous distinguons par les valeurs que nous incarnons au quotidien : inclusion des statuts (étudiantes et actives) et de tous les territoires, dans un seul réseau féministe.

Nous défendons aujourd'hui notre droit à exister, la nécessité des combats pour l'égalité des genres que nous menons (et pour la défense desquels nous nous sommes créées et avons suscité un tel engouement dès notre arrivée, en 2019), et la lutte contre le parisianisme, le classicisme, et les intimidations pour le monopole de marque (que les IEP s'exposent à perdre, si Paris gagnait).

A graphic with a light yellow background and a dark red border. In the top right corner, the SCPQ logo is displayed. The main text is centered in a dark red box: 'POUR TOUTE QUESTION PRESSE, CONTACTEZ SCIENCES-PO AU FÉMININ'. Below this, there are two lines of contact information: an email icon followed by 'contact@scpofeminin.fr' and a phone icon followed by '06 01 09 56 99'. In the bottom right corner, there is a circular seal with a megaphone icon and the text 'SPAF ATTAQUÉE PAR SCIENCES-PO PARIS'. At the bottom left, the hashtag '#JeDéfendsMonRéseau' is written in dark red.

SCPQ

**POUR TOUTE QUESTION PRESSE, CONTACTEZ
SCIENCES-PO AU FÉMININ**

 contact@scpofeminin.fr

 06 01 09 56 99



#JeDéfendsMonRéseau